

---

[ Appel à projets ]

# CULTURE ET SANTÉ

---

# LES ACTEURS DU PROJET

## CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (CHBA)

20 Boulevard Général Maurice Guillaudot  
BP 70555  
56017 Vannes Cedex  
02 97 01 41 41

Trois Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes :  
concernés par le projet :

### > EHPAD - Usld Pratel Izel

2 rue du Pratel  
56400 AURAY

### > EHPAD Kerléano

8 rue Georges Brassens  
56400 AURAY

### > EHPAD Kériolet

17 rue des peupliers  
56400 AURAY

## VILLE D'AURAY

### Direction ACTION CULTURELLE - CENTRE CULTUREL ATHÉNA

Place du Gohlérez  
56400 AURAY  
02 97 56 18 00

## QUELLE PLACE POUR LA CULTURE DANS LES EHPAD ?

### Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes

*« L'être humain dans toutes les étapes de sa vie, a des besoins fondamentaux d'expression personnelle et de vie intérieure, et ceci est d'autant plus vrai dans les établissements de retraite ou la vie collective dissout parfois la singularité de l'individu et interroge l'identité de la personne âgée. L'entrée en maison de retraite ne doit en aucun cas signer la fin d'une vie sociale et culturelle et, jusqu'au bout, la personne âgée doit être maintenue dans sa dimension d'être et de citoyen. » Module interprofessionnel de santé publique 2012*

### LE DISPOSITIF CULTURE ET SANTÉ

Les appels à projets annuel Culture et Santé s'inscrivent, d'une part, dans le cadre de la convention nationale signée en mai 2010 par le Ministère de la Santé et des Sports et le Ministère de la Culture et de la Communication et, d'autre part, dans le cadre de la convention de partenariat conclue en novembre 2013 entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne (DRAC) qui financent et pilotent ce dispositif.

Une vie culturelle réduit l'isolement du malade et respecte la dimension existentielle de la personne. La culture, vecteur de valorisation personnelle, professionnelle et sociale, est considérée comme une contribution à la politique de santé qui accorde une nouvelle place à l'usager. De même, une action culturelle au sein des établissements de santé contribue à la qualité des relations professionnelles et améliore l'inscription des établissements dans la cité.

La convention régionale Culture Santé invite à l'émergence de nouvelles initiatives par le biais d'un appel à projet annuel et soutient les établissements et services durablement engagés dans le dispositif qui souhaitent développer un volet culturel inscrit dans leur projet d'établissement.

Cet appel à projet s'adresse à tous les établissements de santé et médico-sociaux, qu'ils soient publics ou privés, en partenariat avec les équipes artistiques et structures culturelles de la région Bretagne. Le dispositif est organisé au bénéfice des patients, de leur famille et des professionnels de santé (soignants et non soignants).

### LES ACTEURS DU PROJET

> Le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique avec 3 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes :  
EHPAD Pratel Izel / EHPAD Kerléano / EHPAD Kériolet

> Le Centre Culturel Athéna / Ville d'Auray

### **EHPAD – USLD Pratel Izel**

Ouverte en septembre 2010, la Résidence « Pratel Izel » est située dans l'enceinte de l'Hôpital du Pratel à Auray à proximité du centre-ville.

Capacité d'accueil : 90 lits.

30 lits de SMTI (Soins Médico-Techniques Importants)

60 lits d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Une unité de 14 lits est dédiée aux patients souffrant de la maladie d'Alzheimer et assimilée.

### **EHPAD Kerléano**

Ouverte en septembre 2010, la Résidence de Kerléano est située au 8 rue Georges Brassens, dans le quartier de Kerléano à 1,5 km du centre-ville.

Capacité d'accueil : 85 lits

Une unité de 14 lits est dédiée aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer et assimilée.

### **EHPAD Kériolet**

Résidence Kériolet est située au cœur du centre ville d'Auray (17 rue des peupliers).

Capacité d'accueil : 102 lits

### **Centre Culturel Athéna**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville d'Auray défend et développe au Centre Culturel Athéna une programmation pluridisciplinaire de spectacles vivants de qualité dans le cadre de sa saison culturelle, autour du Théâtre, de la Danse et de la Musique, de septembre à juin, et du Festival Méliscènes dédié à la Marionnette, au Théâtre d'objets et aux Formes animées, au mois de mars.

En parallèle de ce programme de diffusion artistique et du soutien à la création, la Ville d'Auray n'a cessé de développer ces dernières années sa dynamique de médiation culturelle.

Au travers de nombreuses actions développées tout au long de la saison culturelle et du Festival Méliscènes (ateliers, stages, rencontres...), les publics bénéficient de multiples opportunités, de moyens concrets favorisant le rapport entre l'œuvre et le citoyen en mettant l'accent sur les relations humaines.

De plus, de multiples projets de médiation ont déjà été mis en œuvre dans le cadre et avec l'appui des politiques publiques de la Politique de la Ville dans des quartiers prioritaires.

Dans le cadre des missions de médiation culturelle défendues par le Centre Culturel Athéna, nous initions tout au long de l'année des actions de médiation en direction des publics dits éloignés : rencontres avec les artistes, chantier collectif, ateliers de pratique artistique...

Nous travaillons "à la carte" avec nos partenaires pour proposer les spectacles les mieux adaptés et les plus pertinents selon le public qu'ils accueillent. Pour se faire, des rencontres sont mises en place en amont de la saison culturelle entre les partenaires et la médiatrice pour échanger sur les spectacles et ainsi faire une proposition cohérente aux résidents.

Nous travaillons régulièrement avec des personnes en situation de handicaps multiples, moteur, visuel, auditif, mental, psychique, autistique.

#### **Les publics des EHPAD :**

Personnes âgées entre 70 et 100 ans avec des déficiences physiques et cognitives de différents niveaux.

### **LES OBJECTIFS**

Les objectifs peuvent être différents selon les EHPAD : le public du Pratel Izel, par exemple, est très dépendant et verbalise très peu.

Le ou les projets visent à :

- améliorer la participation à la vie culturelle et sociale des personnes hébergées, en EHPAD à travers tous types de pratiques culturelles (musique, danse, théâtre, arts plastiques, écriture, photo, vidéo ...) dans le but de maintenir et développer le lien social et ainsi améliorer leur qualité de vie
- maintenir la personne âgée dans sa dimension d'être et de citoyen, dans son désir et droit à la culture
- associer arts et soins : deux formes de résistance pour une amélioration du confort psychologique et une diminution de la souffrance liée au sentiment d'isolement
- changer les représentations sociales négatives de la vieillesse par un regard bienveillant qui assume le grand âge et la présence des aînés
- changer l'image de la maison de retraite souvent perçue comme un lieu de rupture et la réintégrer dans la ville
- stimuler les facultés de reminiscence (retour à la conscience d'une image, d'une impression si faible ou si effacée qu'à peine est-il possible d'en reconnaître les traces)
- favoriser la curiosité
- faciliter la rencontre entre équipe soignante et l'artiste

### **LE CAHIER DES CHARGES**

Les projets pourront prendre les formes suivantes :

- > actions de médiation
- > organisation d'ateliers de pratique artistique
- > résidence d'artiste

Il sera demandé au projet, dans la mesure du possible, de rayonner sur le territoire (écoles, associations, familles des résidents)

Il apparaît important pour les trois structures (EHPAD - USLD Pratel Izel, EHPAD Kerléano, EHPAD Kériolet) qu'il y ait une restitution en fin de projet, cela pourra prendre diverses formes (expositions, conférences, échanges...).

## DURÉE - DÉROULEMENT

Les projets se dérouleront à partir de septembre 2018 jusqu'à décembre 2018, à raison de 2h par semaine dans chaque établissement mais rien n'est figé.

Les interventions pourront avoir lieu soit en individuel dans les chambres, soit en groupe avec un maximum de 20 résidents.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra comporter :

- la présentation de la compagnie, de l'artiste
- la présentation du projet :
  - > objectifs
  - > description des actions
  - > partenaires
  - > calendrier
  - > budget prévisionnel

## CALENDRIER

- Mise en ligne de l'appel à projets artistes sur le site de la Ville d'Auray, du Facebook du Centre Culturel Athéna et du site du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique en **octobre 2017**

- **Date limite des candidatures : mercredi 31 janvier 2018**

- Dépôt du projet sélectionné à la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et l'Ars (Agence Régionale de la Santé) en **mai 2018**

- Réponse du soutien Drac/Ars en **juillet 2018**

- Début des actions en **septembre 2018**, si accord Drac et Ars

**DIRECTION ACTION CULTURELLE  
CENTRE CULTUREL ATHÉNA  
VILLE D'AURAY**

**[ Appel à projets ]**

**CULTURE ET SANTÉ**

Contact - Dépôt des dossiers de candidature :  
Guylaine Le Meut, médiatrice culturelle  
Centre Culturel Athéna  
Tél : 02 97 56 18 00  
Mail : [mediation.athena@ville-auray.fr](mailto:mediation.athena@ville-auray.fr)